

MAISON DES SPORTS **DES DÉGÂTS DES EAUX** **RÉPÉTÉS**

Bureaux inutilisables, plafonds qui s'écroulent sous le poids de l'eau... La maison départementale des sports à Quimper montre quelques signes de faiblesse. Hier matin, à Ty Nay, l'ensemble du personnel s'est rassemblé devant l'immeuble « de haute qualité environnementale » et une vingtaine d'entre eux ont fait valoir leur droit de retrait et ont quitté leurs bureaux. Des malfaçons sont à l'origine de ces dégâts. *Page 17*



Maison des sports. Une partie du 2^e étage devient insalubre

Le personnel de la Direction départementale de la Cohésion sociale a fait valoir, hier, son droit de retrait. Depuis des mois, des dégâts des eaux répétés ont rendu une partie du second étage insalubre.

Yves Robert, conseiller d'animations sportives, montre les dégâts causés dans les bureaux par les infiltrations d'eau.



Juillet 2013, nouveau sinistre. La moitié du second étage est inondée. Un quatrième dégât des eaux intervient fin novembre et début décembre 2013 avant la tempête Dirk.

Le personnel demande à être relogé

« Ce sont des malfaçons qui sont à l'origine de ces dégâts des eaux et, plus précisément, un défaut des joints de dilatation, explique Étienne Bars, de la FSU. La moitié des joints a été changée en décembre, ce qui a permis au bâtiment de ne pas subir de nouveaux dommages avec la tempête Dirk. Il reste néanmoins à réparer les conséquences des précédentes infiltrations ». « La laine de verre est imbibée d'eau. Elle contient des substances formolées », explique un agent. En septembre 2013, des analyses ont révélé « la présence de composés organiques volatiles à des taux anormalement élevés » qui pourraient expliquer les nuisances dont se plaint le personnel. « On demande à être relogé car c'est devenu intenable. On ne sait pas ce qui est prévu comme travaux. Mais on ne sait pas, à ce jour, de quelles responsabilités ils relèvent, le bâtiment étant en copropriété entre l'État et le conseil général » (lire ci-dessous). Les syndicats seront reçus par le secrétaire général de la préfecture en début de semaine prochaine.

Cathy Tymen

Des agents obligés de travailler dans le couloir, des bureaux inutilisables, des plafonds qui s'écroulent sous le poids de poches d'eau, des nuisances olfactives générant malaises, maux de tête... la coupe est pleine pour les agents de la Direction départementale de la Cohésion sociale. Hier matin, à Ty Nay, l'ensemble du personnel, soit une quarantaine d'agents, s'est rassemblé pour la troisième fois devant la Maison départementale des sports à la suite de l'appel lancé par l'intersyndicale réunissant la CGT,

la FSU et l'Unsa.

Des bureaux inutilisables

Depuis des mois, des dégâts des eaux se répètent au second étage du bâtiment et, plus précisément, dans l'aile est. Vingt agents sont principalement concernés et ont fait valoir, une nouvelle fois, leur droit de retrait, et ont quitté leur bureau. Un point sera fait ce matin sur la suite à donner au mouvement.

Construite en 2009, la Maison des sports est un bâtiment de haute qualité environnementale, un

concept qui fait, aujourd'hui, sourire le personnel qui, dès 2012, subissait un premier dégât des eaux.

Quatre sinistres en un an

Claude Créac'h-Cadic, de la CGT, raconte : « À la suite de pluies exceptionnelles, de l'eau s'est accumulée dans le plafond et une collègue a reçu sur la tête une poche d'eau qui a traversé le sous-plafond. Avril 2013, un deuxième dégât des eaux s'est produit et cette fois-ci c'est le bureau du directeur qui a été touché ».

La préfecture a saisi le tribunal de Quimper

Le secrétaire général de la préfecture, Martin Jaeger, expose la situation : « Il s'agit d'un immeuble en copropriété entre l'État et le conseil général. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la Safi. Il y a eu des malfaçons dans les travaux qui engagent la garantie décennale. Une procédure auprès de l'assurance est engagée. On a recherché plusieurs solu-

tions. Il a fallu identifier le problème. La situation s'est envenimée cet automne. Il y a un problème de ventilation dans le plafond. Des matériaux ont été endommagés par les infiltrations. Depuis six mois, on court après le maître d'œuvre. Les principaux responsables sont l'architecte et l'entreprise qui ne font rien pour réparer car c'est à l'entreprise

de nous proposer des travaux de restauration. Elle fait traîner les choses et nous avons donc saisi, en décembre dernier, le tribunal de Quimper. Car les conséquences de ces malfaçons ont entraîné des désordres dans le fonctionnement des services de l'État. J'ai demandé ce matin de faire venir un huissier pour qu'il effectue un contrôle de la

qualité de l'air. Depuis plusieurs jours, nous travaillons avec France domaine (un service qui dépend du ministère du Budget, NDLR) au relogement du personnel dans un service provisoire, le temps que des travaux soient entrepris pour rendre ces locaux salubres. Le déménagement devrait se faire d'ici la fin janvier ».